

Frasne notre village



JOURNAL MUNICIPAL DE FRASNE (NO 34)

avril mai juin juillet 2008

01/07/2008



Vue aérienne de Frasne (2005)

Le mot du maire

En ce début de mandat et pour ouvrir cette saison estivale, nous vous proposons un premier espace d'information.

C'est toute une équipe qui se présente à vous et vous rend compte de ses projets, travaux et réalisations pour Frasne et notre communauté de communes.

Ce premier rendez-vous vous permettra d'identifier davantage quels sont les conseillers en charge des responsabilités municipales.

Il nous appartient de vous accompagner au quotidien en prenant en compte vos propres difficultés. Il relève de notre responsabilité de prévoir et dessiner le devenir de notre village.

Aussi, en collaboration avec Madame Rivet, architecte urbaniste (H. D. L.), nous

avons commencé des travaux de réflexion préliminaire à une prochaine révision du P.L.U.

Si l'été est une période privilégiée de ressourcement, de changement de rythme et d'échanges, alors nous vous invitons à découvrir et faire partager le programme riche d'animation associé au site remarquable que sont les tourbières et l'espace Cessay.

En cette année 2008, nous célébrerons le bicentenaire de la naissance de Xavier Marmier ; au-delà de l'exposition, des animations marqueront l'événement. Pour clore cette saison, il revient à Frasne d'accueillir le comice du canton de Levier. Temps fort de la vie pastorale et rurale, c'est une belle opportunité de



promouvoir les talents de notre village.

Frasne, dynamique, vivant et accueillant, c'est le fait de vous tous. Que ce soit à titre personnel, professionnel ou associatif, votre engagement, votre expertise ou votre générosité sont autant de concours précieux qui vous honorent.

*Bien cordialement
Philippe Aray*

Sommaire:

- PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL.
- RÉVISION / MODIFICATION DU PLU.
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.
- LE C.C.A.S.
- LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ.

Dans ce numéro :

BIBLIOTHÈQUE	5
CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT	5
LE MARCHÉ	6
RAMA YADE À FRASNE	6
COMICE À FRASNE	7
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	7
EXPOSITION XAVIER MARMIER	7

Votre nouvelle équipe municipale



Philippe Alpy *
Maire
Vice-président de la Communauté
de communes CFD
Président C.C.A.S



Maud Franey-Saillard *
Vice présidente CCAS



Jacky Désarménien
1er adjoint
En charge des bâtiments
communaux, du
tourisme , de la vie
associative et de la
communication



Jacques Nicolet
2eme adjoint
en charge du
développement
économique, travaux,
bois et forêts,
environnement et cadre
de vie



Elisabeth Dion*
3eme adjoint
en charge du pôle
enfance-jeunesse, de
la bibliothèque, de
l'accueil des familles et
des fêtes et cérémonies



Bruno Trouttet *
4eme adjoint
en charge de
l'urbanisme, de la voirie
et de la sécurité



Maurice Vanthier*
5eme adjoint
en charge du syndicat
des eaux et de
l'assainissement ,
Réfèrent SMECOM



Jean Paul Barthelet*
Président commission
Voirie - Réseaux
Responsable
employés communaux



Gérard Barthod*
Président commission
Cadre de vie



Fabienne Courdier
Responsable
Environnement



Pierre Dornier*
Président commission
Culture



Olivier Guyon*
Président commission
Info / communication



Géraldine Jeanney
Président commission
Vie associative



Elodie Lanquetin*
Président commission
Accueil des familles



Roland Marmier
Président commission
Salle des jeunes



Luc Ory*
Président commission
Sécurité



Guy Perrin*
Président commission
Bois et forêts



Jocelyne Plaisse*
Responsable
Fêtes et cérémonies



Denis Vallet*
Responsable gestion
salles communales

* Délégué CFD

La vie des commissions

Modification et révision du PLU

Les règles d'urbanisme qui régissent et guident aujourd'hui l'expansion de notre village, s'appuient sur un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé depuis le 19 août 2004 (modifié le 7 juillet 2005).

Cependant, devant les attentes de différents opérateurs et les perspectives de développements qui s'offrent à nous, ce PLU dans sa dernière version, ne répond plus à la demande. C'est pourquoi nous devons dès à présent le reconsidérer, et pour se faire, deux possibilités s'offrent à nous : la modification et/ou la révision.

La modification s'applique de manière ponctuelle et ciblée sur certaines zones. Son délai d'instruction avant validation est approximativement de 4 mois. La modification, après approbation, permettra d'instruire des demandes ponctuelles et ciblées pour des projets devant se réaliser à court terme.

La révision quant à elle, s'applique à l'ensemble des zones. Il s'agit d'une réflexion portée sur le moyen et le long terme, servant à anticiper notre développement afin de mieux le maîtriser. Une révision du PLU est, contrairement à la

modification, un travail de longue haleine. Il faut compter dans le meilleur des cas, 3 ans d'instruction.

Nous avons certains projets, qui pour se concrétiser, attendent un ajustement de notre PLU, et c'est pourquoi nous allons mener de front sa modification et sa révision.

résidentiel neuf :

Nous avons actuellement sur la commune quelques parcelles encore disponibles principalement sur le lotissement communal "les étangs", mais également sur un lotissement privé "champs fondray" situé à la sortie du village, direction Courvières. Depuis la dernière modification du PLU, portant sur l'ouverture à l'urbanisation de deux zones AU (la douraize et les vaudins), 2 projets sont à l'étude : un lotissement communal "les colverts" au sud du lotissement "les étangs" et un projet porté par un opérateur privé au lieu-dit "la douraize" situé au nord de la commune.

En ce qui concerne le lotissement "les colverts", le projet initial doit être entièrement repris, puisqu'une partie de la surface aménageable vient d'être classée en zones humides. De fait, Le nombre potentiel de parcelles sera réduit tout comme le tracé de la voirie

projetée, qui sera revu.

Sur le projet de la douraize, l'avant projet présenté par l'opérateur privé qui vient d'être déposé en mairie, est en cours d'étude par les différentes commissions concernées. Les espaces dédiés à la construction pour l'habitat devenant de plus en plus rares, une densification des projets est recherchée. Dans cette optique, le projet associe des constructions individuelles à de petits collectifs R + 1.

Il est à noter que la faisabilité de ce projet est liée à l'aménagement de l'entrée du village sur la départementale 471.

poste de transformation RTE (Réseaux Transport d'Electricité)

L'aménagement de l'entrée de Frasne côté Pontarlier, pourrait se réaliser dans le cadre de la construction (entre 2010 et 2012) d'un poste de transformation très haute tension, sous les actuelles lignes en limite des communes de Frasne et Dompierre. L'étude géologique en cours devrait confirmer la capacité des terrains à supporter de telles installations. De cette étude, ressortira la décision finale, attendue pour le deuxième trimestre 2008. Nous aurons bien sûr l'occasion d'en reparler.

Bruno Trouttet

Cadre de vie / environnement

Cette commission, dite « ouverte » se compose de sept membres : six du Conseil Municipal et un à titre consultatif.

Dans un premier temps, notre objectif est d'améliorer l'embellissement du village. Grâce à nos agents municipaux, en particulier Mr FUTIN René, des massifs de fleurs ont été réalisés à chaque entrée de Frasne.

D'autres projets sont à l'étude, notamment l'amélioration de l'espace vert « skate parc » (Sécurité, bancs, table de pique nique, signalétique, poubelle, etc.) Malgré la dégradation et les incivilités qui se produisent de plus en plus souvent, notre volonté d'agir reste unanime pour redynamiser cet espace en un lieu de convivialité. Notre groupe de travail se

réunit en général une fois par mois à la Mairie.

Si vous avez des suggestions ou des problèmes liés au cadre de vie, n'hésitez pas à nous contacter. Les personnes de cette commission sauront vous écouter et se déplaceront si le besoin s'en fait sentir.

Gerard Barthod

« IL S'AGIT
D'UNE
RÉFLEXION
PORTÉE SUR LE
MOYEN ET LE
LONG TERME,
SERVANT À
ANTICIPER
NOTRE
DÉVELOPPEMENT
AFIN DE MIEUX
LE MAÎTRISER »



Entrée de la mairie

La vie des commissions

Travaux



Entrée fleurie de Frasne

La première tâche a été de terminer la réfection de la rue de l'Étang : importants travaux qui consistaient en l'assainissement avec réseaux séparatifs, l'enfouissement des réseaux secs, le recalibrage de la chaussée, la réfection totale des trottoirs.

Ces travaux ont été engagés en 2000 et ont été effectués par les entreprises suivantes : SACER , SOCATER , MALPESA

S'ils nous ont paru s'étendre sur une longue période , ils ont pourtant été réalisés dans les délais du marché .

Merci aux riverains d'avoir été patients. Nous pouvons nous féliciter du résultat, d'autant que l'ajout de plantations met la réalisation en valeur .

Reste un problème d'odeurs à régler , nous avons demandé une vérification des

branchements par un agent de la C F D. Il est certain que cette gêne provient de branchements de fosses non conformes .

Les prochains travaux concernent le lotissement de la Croix de Mission . Il sera opportun d'effectuer les travaux de finition quand toutes les constructions seront terminées .

Les travaux ont été adjugés à l'entreprise BONNEFOY qui devrait commencer en août . Quant au lotissement des Etangs, il en sera de même , il est prévu de réaliser quelques aménagements dès l'automne , travaux confiés à l'entreprise SACER

La rue du Dr Bernard devrait être achevée cette année , l'adjudicataire étant déjà désigné : entreprise SACER

les 3 entrées de Frasne : Côté Pontarlier , avec l'embranchement vers les habitations derrière la gare Côté Champagnole avec un tourne à gauche pour rejoindre la rue de l'Étang Côté Levier , étude de la faisabilité d'une piste cyclable pour rejoindre le chalet de ski . Ces travaux pourraient être menés conjointement avec le Département , qui doit terminer le tronçon du pont de Casse-cul jusqu'à l'entrée de Frasne. Naturellement la sécurité du carrefour rue de la Chapelle - rue de Bellevue sera examinée en priorité . Toutes ces études vous seront présentées dans notre prochain bulletin .

Jacques Nicolet

Entrées de Frasne

Notre réflexion portera sur

Développement économique

Après l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par toutes les administrations ainsi que par la Préfecture du Doubs , la commune de Frasne a eu la fâcheuse surprise de recevoir une enquête concernant la loi sur l'eau , classant quasiment tout le terrain , ou plutôt le peu de terrain de la zone artisanale en zone humide , c'est -à -dire en zone inutilisable sur le plan économique.

Avec le concours de la C F D, des opérations d'échange ont été effectuées afin de libérer une cinquantaine d'ares pour le développement de la Société C G Tec .

Le constat est que nous ne disposons plus de terrain communal pour un

développement digne de ce nom.

Problématique:

Un bourg-centre, et Frasne est perçu comme tel , peut-il garder tous ses services sans maintenir un développement créateur d'emplois?

Quelles solutions ?

Avant toute recherche de nouvelles entreprises, nous sommes dans l'obligation de trouver du terrain .

C'est pourquoi nous lançons une modification du P L U pour déterminer un secteur de développement .

Après quoi, grâce à des échanges , des achats , et avec de la bonne volonté , nous pourrions concilier développement économique ,

agriculture , écologie : un beau tierscé.

Il est vrai que la réalisation de la station R T E va amputer d'environ 15 hectares le secteur agricole de Frasne . L'année 2008 verra une nouvelle fois la révision et la modification du P L U.

La commission Développement Economique sera partie prenante et attentive sur ce dossier , en y associant les forces vives : l'Association des commerçants et artisans de Frasne , car ce dossier devrait régir les orientations de notre action future.

Jacques Nicolet

« NOUS
POURRONS
CONCILIER
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE,
AGRICULTURE ET
ÉCOLOGIE : UN
BEAU TIERCÉ »

Actualité

CCAS

Le centre communal d'action social est dirigé par un conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration sont pour la moitié élus en son sein par le conseil municipal et pour l'autre moitié nommés par le maire pour la durée du mandat municipal.

Le nombre de membres du conseil d'administration est au maximum de 16.

Parmi les membres nommés, doivent obligatoirement participer :

- 1 représentant des associations familiales
- 1 représentant des associations de retraités ou de personnes âgées
- 1 représentant des personnes handicapées
- 1 représentant d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte

contre les exclusions.

Le nombre total des membres du C.C.A.S ne peut être inférieur à 8 membres en plus du maire qui est président de droit.

Le président peut déléguer une partie de ses pouvoirs ou sa signature au vice président.

Le présidence du conseil d'administration est assurée soit par le maire, soit par le vice président, soit par le plus ancien administrateur en cas d'absence du président et du vice président.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre.

En ce qui concerne le registre des délibérations, toute personne physique ou morale a le droit de demander communication sur place et de prendre copie des

procès-verbaux du C.C.A.S., des budgets, des comptes du C.C.A.S. et des arrêtés.

En revanche, les documents comportant des mentions nominatives, relatives notamment à la situation sociale, aux ressources ou à la nature des aides accordées au bénéficiaire ne peuvent être communiquées qu'aux personnes concernées et à certains organismes sociaux limitativement énumérés par la loi.

Extrait de « La Vie Communale et Départementale ».

Une permanence est assurée le mercredi et le samedi de 10h00 à 12h00.

Des rendez-vous peuvent être pris en dehors de ces plages horaires auprès du secrétariat.

Maud Franey-Saillard

Bibliothèque

Vous avez pu le constater, les travaux de rénovation de la maison POIX Gisèle avancent à grand pas. Une partie du rez-de-chaussée sera dédiée à l'aménagement d'une bibliothèque municipale. Une convention sera bientôt signée entre la commune et la CFD, propriétaire de l'immeuble, pour la mise à disposition de l'ancienne salle

« point I » afin d'y installer notre bibliothèque principale. Ainsi, bientôt petits et grands pourront plus facilement s'y rendre et redécouvrir cet espace dédié à la culture. En attendant, la bibliothèque actuelle située au dessus de la halte garderie reste ouverte au public tous les samedis de 14 h à 15h et tous les premiers et troisièmes

vendredis de chaque mois de 16h30 à 17h30.

Nous vous rappelons que cette commission est ouverte aux citoyens, ainsi toute personne intéressée est la bienvenue.

Vous êtes intéressés ? Alors dès maintenant adressez-vous au secrétariat de mairie.

Pierre Dornier



Le projet Espace Poix

Recensement

Les premiers résultats du recensement effectué dans notre commune en janvier-février 2008 viennent de nous être adressés par l'INSEE. Ils établissent une population provisoire de 1768 habitants.

Le recensement de 1999 donnait une population de 1653 habitants. Nous enregistrons donc un accroissement de 115 habitants en 9 ans. (de l'ordre de 7%).

La légalisation de ce recensement sera effectuée à compter du 1^{er} janvier 2009, à la fin du cycle de 5 ans sur lequel est étalé le recensement de l'ensemble de toutes les

communes, dès lors, attendons-nous à des remaniements !

Ensemble des logements :	840
Résidences principales	718
Part dans l'ensemble des logements	85%
Résidences secondaires et logements occasionnels	112
Logements vacants non enquêtés	10

Pierre Dornier

Animations



Les Infidèles sur scène.

Concert des Infideles le samedi 7 juin 2008

Bien que des années se soient écoulées, on peut dire que LES INFIDELES n'ont pas pris une ride. Ils ont gardé une pêche d'enfer sur scène, c'était un très beau concert. Les fidèles des INFIDELES

étaient au rendez-vous mais peut-être pas suffisamment en nombre, c'est dommage. La première partie a été assurée par les KURT et DORY 4.

Et n'oublions pas de remercier les sponsors locaux et le comité des fêtes qui ont participé au succès de cette soirée.
Fabienne Courdier

Journée portes ouvertes Pôle bois/Chalets Claudet

Ce week-end, plus de 5 000 personnes se sont déplacées pour visiter le pôle bois de Frasne, en particulier l'entreprise "Chalet Claudet" à l'origine de cette opération portes-ouvertes, agrémentée de démonstrations et d'animations.

Sur le site de 1 800 m², on a pu découvrir, dans la bonne odeur d'épicéa, l'unité de fabrication, l'immense hall équipé d'un matériel ultra-performant, la grue dernière génération opérationnelle en haute montagne et, en vedette, un chalet

d'habitation haut de gamme, témoin d'un savoir faire alliant la créativité et le bon gout.

En misant sur le bois, richesse de notre Haut-Doubs, Roland Claudet a offert une vitrine de la compétitivité en milieu rural.

Jacques Nicolet

Le marché

Le marché de Frasne se tient tous les mardis de 7h. à 13 h. sur la place ROUY, face du renouveau.

Plusieurs commerçants sont fidèles au rendez-vous et ne manqueront pas de vous

accueillir chaleureusement.

Nous retrouvons de l'alimentaire : primeur, boucher, charcutier, poulets rôtis, produits fromager du jura, confiseries. Et autres : vêtements, chaussures,

exposition de matelas.

Le marché est un lieu d'accueil, d'échanges, et de rencontres.

Alors, le mardi matin, rendez-vous au marché !

Jocelyne Plaisse

Fête des mères

Le traditionnel repas de la fête des mères a eu lieu le 17 mai à la salle d'animation de Frasne.

L'événement a réuni plus de 150 mamans.

L'harmonie de Frasne/Levier est venue jouer pour l'apéritif.

Le repas a été préparé par le Relais des Iles, servi par l'équipe municipale et DJ

Star System a animé la soirée.

Tout s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Le moment partagé ensemble a été très convivial.

Elodie Lanquetin

Rama Yade à Frasne

10 mai 2008, célébration de l'abolition de l'esclavage au château de Joux ; une invitée d'honneur, Rama Yade.

En choisissant le T.G.V. et en faisant halte à Frasne, Madame la Ministre a mis

notre village à l'honneur. Brève rencontre, certes, mais l'opportunité pour nous de faire connaître et partager nos projets en sensibilisant les responsables politiques aux préoccupations qui

accompagnent le développement de notre territoire. Merci à la population et aux agents S.N.C.F. pour l'accueil réservé à Madame la Ministre.

Philippe Alpy

Le collège en concert

Le mardi 10 juin, nous avons pu écouter un concert de qualité, aboutissement du projet "Chansons" mené au cours de l'année scolaire 2007-2008, en partenariat entre le collège Émile Laroue

et l'association Musicart's. Cette soirée a été l'occasion d'apprécier le Big Band qui a accompagné la chorale du collège. A noter que les chants, interprétés avec brio, ont été écrits par les

collégiens avec l'aide de leurs professeurs.

En dernière partie, nous avons retrouvé avec plaisir Arno Lorentz, déjà bien connu à Frasne.

Elisabeth Dion

Bienvenue
Ô QUARTIER BOIS
Pôle bois de FRASNE, un concentré de savoir-faire



Le marché place Rouy



Rama Yade en gare de Frasne

Animations

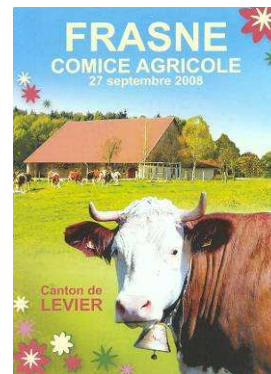
Comice

Bientôt la fête au village... Le comice se déroulera le 27 septembre sur le site de la scierie Lorin, lieu le mieux approprié en cas d'intempéries. C'est l'occasion pour toute la population de se rassembler autour d'un événement important pour le canton. Un grand merci aux associations, aux artisans, aux commerçants, aux écoles

et aux résidents de la maison de retraite qui ont souhaité s'investir pour faire de ce comice une fête mémorable. Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à la mise en place de la décoration du village, vous serez les bienvenus. Nous remercions par avance les habitants de la Grande Rue, de la rue du Moulin, de la rue du Lhotaud et de l'avenue des Sapins,

qui s'impliqueront avec l'aide de tous pour donner à ces rues un caractère festif. Prendre contact à la mairie. Info de dernière minute : une réunion pour mettre en place les ateliers de décoration aura lieu le lundi 7 juillet à 20 h au gymnase du groupe Xavier Marmier.

Elisabeth Dion / Fabienne Courdier



La carte postale du comice.

Conseil des jeunes

Depuis plusieurs semaines, une commission réfléchit sur la place des jeunes dans notre village. Créer un Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants, c'est instaurer un dialogue entre les jeunes et les élus. Ce conseil sera un lieu de proposition et de débat, il permettra de les intégrer à

des procédures dont ils sont souvent exclus. La politique concernant la jeunesse ne pourra que s'enrichir avec leurs propositions. Essayons de ne pas seulement agir pour les jeunes mais avec les jeunes. Ce conseil se mettra en place à la rentrée de septembre

pour les jeunes de 9 à 16 ans. Une information sera donnée à ce moment-là sur l'organisation et la mise en place des différentes commissions. Le conseil a décidé de travailler en partenariat avec l'ANACEJ (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes).



Elisabeth Dion / Fabienne Courdier

Exposition Xavier Marmier

Xavier Marmier, dont la famille est originaire de Frasne, a séjourné souvent dans ce village durant sa jeunesse chez son grand-père. Écrivain, il est élu à l'Académie française en 1870. Grand voyageur, il parcourt le monde et, en particulier, les pays nordiques, où il retrouve les paysages de nos contrées qu'il décrit dans ses nombreux livres.

EXPOSITION

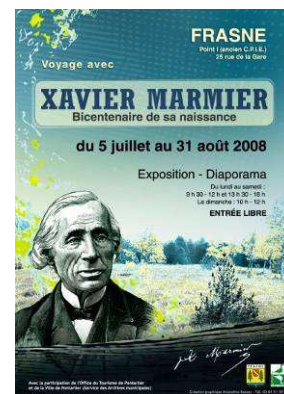
La ville de Pontarlier prête gracieusement de nombreux panneaux ou documents de l'exposition "Voyage avec Xavier Marmier", dont l'inauguration aura lieu le vendredi 4 juillet à 18 h au Point I (anciens locaux du CPIE, rue de la Gare).

Un diaporama, réalisé par François Nicod, nous permettra de revivre toutes ces découvertes du Grand Nord en réunissant images envoûtantes et textes de Xavier Marmier. Par ailleurs, Marie-Jacques Chalumeau, avec l'aide d'Edith Marmier et de Michel Renaud, nous présentera ses recherches généalogiques sur la famille Marmier, dont les descendants sont encore si nombreux à Frasne. Cette exposition sera visible du 5 juillet au 31 août 2008 du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ainsi que le dimanche de 10 à 12 h.

ANIMATION

Nature et littérature au cœur des tourbières Xavier Marmier, écrivain, poète, grand reporter avant

l'heure, nous a laissé beaucoup de récits de voyages dans les pays du Nord, mais s'est aussi attaché à décrire sa Franche-Comté natale avec la vie des habitants, ses paysages, sa flore, sa faune. Au cours d'une randonnée facile dans les tourbières, plusieurs personnes liront certains de ses écrits sur les pays scandinaves, sur la vie à Frasne vers 1830, sur les légendes des plantes et des oiseaux de notre Haut-Doubs. Rendez-vous le vendredi 1er août 2008 à 18 h au parking des tourbières, route de Bonnevaux, pour une randonnée de deux heures environ. Inscriptions au Point I. Tarif : 2 € (gratuit pour les moins de douze ans). Renseignements auprès de Lucien Bôle et de François Nicod.



Affiche de l'exposition Xavier Marmier

Mémento :

Urgences :	SAMU	15
	Gendarmerie	17
	Pompiers	18
Medecins	Dr Chesnel	03 81 49 81 14
	Dr Humbey	03 81 49 84 57
	Dr Jeannin	03 81 89 72 88
Pharmacie		03 81 49 81 50
Assistante sociale		03 81 38 87 60
Dispensaire de Frasne		03 81 49 83 59
Numeros verts		
	Drogue info Service	08 00 23 13 13
	Enfance maltraitée 119 ou	08 00 04 41 41
Mairie		03 81 49 83 17
	mairie-de-frasne@wanadoo.fr	
	(du lundi au samedi 8h30-12h)	
Communauté de communes CFD		03 81 49 88 84
	Syndicat-drugéon@wanadoo.fr	
Point Info		03 81 38 95 31
Déchetterie		03 81 89 88 06
	lundi, jeudi de 14h à 17h (14h à 19h en été)	
	et samedi 9h à 12h	
Bibliothèque		
	1er et 3eme vendredi du mois	16h30 à 17h30
	Samedi	14h à 15h
Halte garderie		03 81 89 77 49
Relais petite enfance		03 81 46 94 49 ou
		06 89 64 86 88
A.D.M.R.		03 81 89 87 68
	lundi-mercredi-vendredi	de 9h à 12h
Familles Rurales		03 81 89 85 07
Ecoles		
	Maternelle	03 81 89 72 77
	Groupe Xavier Marmier	03 81 49 83 74
	Collège Emile Laroue	03 81 49 81 01

Responsable coordination/ publication
Olivier Guyon

Equipe rédactionnelle :
Fabienne Courdier
Jacky Désarménien
Elisabeth Dion
Pierre Dornier
Elodie Lanquetin

Nombre d'exemplaires 800
Dépôt légal juillet 2008

Animations

14 juillet

Lundi 14 juillet à 10 h 30, l'équipe municipale convie les familles devant la gare pour se rendre à Cessay en vélo, à pied ou en voiture. Elle vous propose de pique-niquer tous ensemble (repas tiré du sac ; possibilité de faire cuire les grillades apportées). L'après-midi, une kermesse (avec différents jeux), un jeu de pétanque familial (triplette avec un enfant minimum) et un jeu de piste sur le parcours seront organisés.

Venez tous à Cessay pour un moment de convivialité. Retrouvez le goûter traditionnel offert aux participants par la commune.

Merci de vous inscrire à la mairie au plus tard le lundi 7 juillet 2008. En cas de mauvais temps, maintien du rendez-vous devant la gare mais manifestation dans la ferme.

Elisabeth Dion / Elodie Lanquetin

Programme de l'été :

Juillet

Mercredi 02 juillet

Visite guidée des tourbières

Mercredi 09 juillet

Randonnée autour de la ferme de Cessay
Soir : repas roestis à Cessay

Lundi 14 juillet

Midi : pique nique à Cessay
Kermesse, pétanque, jeux de piste...

Mercredi 16 juillet

Animation loisirs créatifs, art floral
Soir : repas morbiflette à Cessay

Samedi 19 juillet Fête de la tourbe

Randonnée pédestre,
Soir : repas barbecue au pique nique du Forbonnet

Dimanche 20 juillet Fête de la tourbe

sortie botanique, apéritif concert, repas du tireur de tourbe

Mercredi 23 juillet

Visite guidée des tourbières
Soir : repas fondue à Cessay

Mercredi 30 juillet

Animation loisirs créatifs, macramé
Soir : repas fondue à Cessay

Août

Samedi 02 août Week end des myrtilles

Randonnée pédestre

Dimanche 03 août

Vente de tartes aux myrtilles

Mercredi 6 août

Animation loisirs créatifs, peinture
Soir : repas roestis à Cessay

Mercredi 13 août

Animation loisirs créatifs, macramé
Soir : repas fondue à Cessay

Jeudi 14 août

Randonnée nocturne
Soir : repas barbecue à Cessay

Mercredi 20 août

Visite guidée des tourbières

Mercredi 27 août

A la découverte du village, visite guidée
Soir : repas morbiflette à Cessay

Informations et inscriptions : Point Info
25 Rue de la Gare
(ancien bureau CPIE)
25560 Frasne
Tél.: 03 81 38 95 31

ouvert du lundi au samedi de 9H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00 et le dimanche, de 10H00 à 12h00

Retrouvez toutes les informations de votre village sur le site internet www.frasne.net